

BILAN D'ACTIVITÉS 2018

- COMPTE ADMINISTRATIF - CERTIFICATION DES COMPTES :

DES OUTILS DE TRANSPARENCE DE LA BONNE UTILISATION DES FONDS PUBLICS POUR TOUS LES CITOYENS







SOMMAIRE

PRÉAMBUIE

>> P4

I. LE COMPTE ADMINISTRATIF: UN OUTIL DE TRANSPARENCE

POUR DÉMONTRER LA BONNE UTILISATION DES FONDS PUBLICS

La Région Réunion:

- > Collectivité financièrement solide
- > Collectivité engagée dans un contexte historique
- > Une exécution budgétaire exceptionnelle de + 93%
- > Une santé financière confortée
- > Collectivité volontaire pour la certification de ses comptes
- > 2018 une baisse des dépenses des fonctionnements

>> P10

II. L'INVESTISSEMENT REGIONAL - LA COMMANDE PUBLIQUE :

UNE PRIORITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT- L'ACTIVITÉ - L'EMPLOI - L'ATTRACTIVITÉ

- > Un fort taux d'investissement qui représente 58 % des dépenses totales
- > Un impact fort pour l'emploi l'activité l'attractivité de La Réunion

>> P12

III. LES MESURES REGIONALES ENGAGEES

POUR LES ENTREPRISES LOCALES & L'EMPLOI LOCAL

- > La création d'un fonds de reconstruction dédié aux très petites entreprises (TPE) et d'un fonds de soutien pour l'emploi
- > La création d'un dispositif de proximité « Cap Création ».
- > Une politique régionale de mobilité durable en faveur de l'emploi
- > La formation, clé d'insertion

>> P15

IV. DES MESURES REGIONALES ENGAGEES

POUR DAVANTAGE DE POUVOIR D'ACHAT POUR LES REUNIONNAIS

- > Le lancement d'une réflexion sur la baisse ou la suppression de la TVA sur certains produits.
- > La lutte implacable contre toutes les situations de monopole et une transparence totale des prix et des marges
- > Le renforcement des dispositifs d'accompagnement à la transition énergétique : chèques photovoltaïque, SLIME, Eco solidaire...
- > L'accompagnement à la réussite éducative
- > Renforcer l'accès au spectacle vivant pour tous les Réunionnais, à des tarifs accessibles à tous.
- > Développement des transports, faciliter les déplacements au quotidien
- > Le maintien du dispositif de Continuité territoriale et l'ouverture d'une réflexion sur l'évolution.

>> P18

V. LA TRANSPARENCE – LA PEDAGOGIE – LA PROXIMITE RENFORCÉE

- > La création du CCC
- > Les indicateurs d'évaluation et de contrôle
- > La formation des élus et des agents (Loi Sapin)

>> P21

VI. UN BILAN D'ACTIVITÉ 2018

QUI DÉMONTRE LE DYNAMISME DE LA COLLECTIVITÉ

> Les 7 piliers de la réussite réunionnaise



PRÉAMBULE

La présentation du compte administratif (CA) constitue un rendez-vous institutionnel important. le CA correspond à l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire. Il retrace ainsi toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année. Cette temporalité doit permettre de mesurer tout ce qui a pu être effectué et entrepris dans la mise en œuvre du projet de mandature 2015/2021.

Le Compte Administratif 2018 du Conseil Régional démontre fidèlement ce qui a été réalisé et révèle **UNE COLLECTIVITÉ VOLONTARISTE QUI INVESTIT :**

pour AMELIORER LE POUVOIR D'ACHAT DES REUNIONNAIS pour L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE, L'EMPLOI

Le budget primitif 2018 a été exécuté à plus de 90 % (soit + d'un milliard d'euros pour la 3eme année consécutive)

Le taux de réalisation des dépenses 2018 correspond à 93,4 %, (soit 1,108 Md€ en mandatements - en fonctionnement : 468 M€ (42%) en investissement : 640 M€ (58%)

L'ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE EN QUELQUES CHIFFRES

- →16 commissions permanentes tenues;
- → 1 100 rapports/dossiers examinés dans les domaines relatifs à l'économie, l'égalité des chances, les grands chantiers, l'éducation, la formation professionnelle, le développement durable, l'énergie, la coopération régionale, la culture, le sport...;
- → 160 commissions sectorielles réunies ;
- → 13 commissions d'appels d'offres convoquées ;
- → 4 Assemblées Plénières publiques tenues.





I. LE COMPTE ADMINISTRATIF:

UN OUTIL DE TRANSPARENCE DE LA BONNE UTILISATION DES FONDS PUBLICS

LA RÉGION :

COLLECTIVITE FINANCIEREMENT SOLIDE

Les indicateurs de ce CA révèlent une santé financière saine et solide de la collectivité qui permet de financer le projet de mandature évalué à 3,05 Md€.

LA RÉGION :

UNE COLLECTIVITÉ ENGAGÉE DANS UN CONTEXTE HISTORIQUE

Le vote du CA 2018 s'inscrit dans un contexte de crise sociale et de rigueur budgétaire qui a obligé à la fois de repenser le budget (en intégrant les contraintes) et de maintenir le cap sur des stratégies qui portent leurs fruits :

- un budget **anticipé et maîtrisé** (nouvelle trajectoire d'équilibre validée en décembre dernier) ;
- l'ambition régionale confortée et ajustée pour plus d'équité, de pouvoir d'achat et d'activité (prise en considération des nouvelles attentes des Réunionnais exprimées lors des mouvements sociaux) :
- la nécessaire application de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 dont la contractualisation entre l'État et la collectivité est effective depuis le 30 juin 2018 (loi qui encadre notamment les dépenses de fonctionnement).



PRINCIPAUX INDICATEURS DU CA 2018

→ 640 M€
d'investissement réalisé

→ 122,2 M€
d'épargne brute

→ 63 M€
de résultat final

→ 9,7
années en ratio
de désendettement



LA RÉGION :

UNE EXECUTION BUDGETAIRE EXCEPTIONNELLE + 93%

Depuis 2016, les budgets de la collectivité régionale **franchissent le milliard d'euros** ce qui confirme la volonté et la capacité à mettre en œuvre le projet politique.

- → 1,2 Md€ en inscription budgétaire en 2018 (BP +DM)
- → Un taux de réalisation en dépenses remarquable de 93,4%, représentant 1,108 Md€ de dépenses pour les deux sections :
- > 468 M€ en fonctionnement (42 %)
- > 640 M€ en investissement (58%)

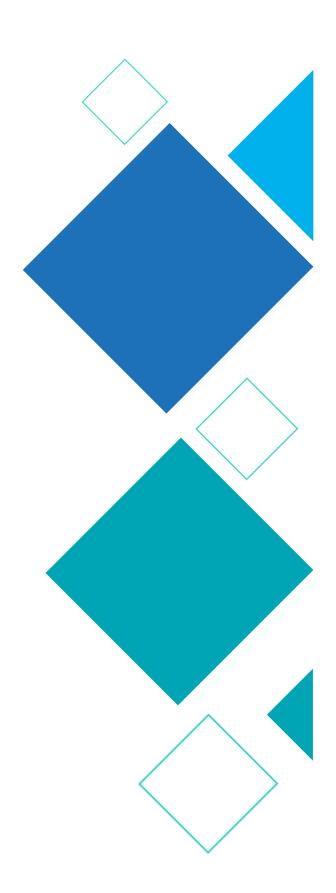
en investissement (58%)

→ 1,108 Md€

de dépenses mandatées

soit un taux
de réalisation
de plus de

93 %



LA RÉGION:

CONFORTE SA BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

Cette santé financière permet de financer le projet de mandature évalué à 3,05 Md€

✓ Un résultat final positif

(différence entre les recettes et les dépenses des deux sections) :

- > **63,1 M€** contre 84,4 M€ en 2017 ;
- > **63,1 M€** avec les restes à réaliser en section d'investissement (malgré qu'il soit impacté depuis 2013 par les travaux de la NRL) contre 85,1 M€ en 2017.

Ce résultat positif représente un atout pour l'exercice suivant et notamment le financement de la NRL.

Au 31/12/2018, la collectivité a déjà consacré 1 217 749 330,43 € au titre de la construction de la NRL.

✓Un taux d'épargne favorable à l'investissement

Rappelons que l'épargne constitue la différence entre les charges et les recettes qui permettent l'autofinancement de la collectivité (déduction faite des intérêts de la dette).

- > **épargne de gestion : 142,8 M€** (154,2 M€ en 2017).
- > **épargne nette : 84,7 M€** (101, 8 M€ en 2017). 4ème Région de France, avec 88 €/hab contre 38 €/hab en métropole.
- > **épargne brute : 122,2 M€** (137,8 M€ en 2017). 5^{ème} Région de France, avec 132 €/hab contre 60 €/hab en métropole.

Pour rappel, le taux d'épargne brute se calcule en divisant le montant de l'épargne brute par les recettes réelles de fonctionnement.

Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette. Le niveau d'épargne de la collectivité se place bien au-dessus de la moyenne nationale.

Aussi, le taux d'épargne 2018 représente près de 21 % des recettes de fonctionnement.

→ Un ratio de désendettement inférieur à 12 années

Malgré les montants importants consacrés à la NRL, le ratio de désendettement (Dette/Épargne brute) s'élève à 9,5 années (contre 7,5 années en 2017) et reste en-deçà du seuil des 12 années, plafond maximal de la solvabilité de la collectivité auprès des institutions financières.

→ Notation FITCH : A

En septembre 2018, l'agence de notation Fitch a attribué à la Région Réunion la note A - avec une perspective stable. La notation reflète une « dette peu risquée » et garantit « un bon accès aux prêteurs institutionnels, comme la caisse des dépôts et consignations, la banque européenne d'investissement et l'agence de développement ».

Autant d'indicateurs qui démontrent le sérieux du travail accompli au service du développement économique du territoire et de la commande publique.



LE RESPECT DU CONTRAT DE CONFIANCE

Par la signature du contrat de confiance 2018-2022 entre la Région Réunion et l'État le 21 juin 2018, la collectivité a manifesté sa volonté de contribuer à l'effort national pour la réduction des dépenses publiques. Pour rappel, il est demandé aux collectivités de contribuer au déficit public afin de parvenir à la contribution totale de 13 milliards d'euros attendue d'ici à 2022.

Cette contribution se traduit concrètement par une évolution des dépenses de fonctionnement ne pouvant excéder un taux de croissance annuel de 1,25 %.

Le CA 2018 montre une baisse des dépenses de fonctionnement : les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 468 M \in contre 473 M \in contractualisés, soit un réalisé de -5,7 M \in .

BAISSE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le CA 2018 montre l'effort engagé par la collectivité avec une 1ère baisse de la section de fonctionnement caractérisée par une maîtrise de la masse salariale et un effort de gestion des frais généraux.

Les dépenses de fonctionnement ont ainsi baissé de 2 204 787 € soit -0,5 % (passant de 470 M€ à 468 M€) au CA 2018 par rapport au CA 2017.

C'est la traduction concrète entamée depuis 2018 pour réduire le niveau des dépenses courantes de la collectivité.

Cette diminution s'est réalisée notamment par des économies et une optimisation des moyens sur :

- le Patrimoine et immobilier
- **l'Entretien des bâtiments** notamment l'attention portée sur les consommations d'électricité et l'ajustement des contrats correspondants aux puissances nécessaires a permis de réaliser environ 70 K€ d'économie entre 2017 et 2018
- Remise en route de la centrale photovoltaïque sur l'hôtel de Région.
- Les Bâtis régionaux avec notamment la remise en service de 4 centrales photovoltaïques. l'Installation d'optimiseur pour minimiser les pic de consommations électriques en lien avec les abonnements renégociés et juguler les dépassement de consommations selon les tarifications bleues et vertes. Suivi des consommations d'eau pour déceler au plus tôt des fuites d'eau et circonscrire ...
- la Flotte automobile...

LA CERTIFICATION DES COMPTES DE LA REGION :

UNE VOLONTÉ DE PLUS DE TRANSPARENCE

L'enjeu pour la collectivité est de combiner la réalisation du projet régional tout en respectant les contraintes financières imposées déjà anticipées.

Pour s'en assurer et dans cette même démarche, le Président Didier ROBERT a souhaité aller plus loin. La Région Réunion a ainsi fait acte de candidature pour participer à **l'expérimentation de la certification des comptes prévue par la loi NOTRe.**

Cette expérimentation est destinée à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes de la collectivité tout en renforçant sa fiabilité en tant qu'instrument de pilotage et de gestion.

Cette démarche nécessite des conditions préalables, dans lesquelles la collectivité est déjà engagés : la dématérialisation comptable et financière complète et effective depuis le 1er janvier 2017 (amorcée depuis 2015).

Toutes ces actions pourront être menées grâce à une politique en interne d'économies qui a été entreprise sous la responsabilité du Directeur Général des Services.





II L'INVESTISSEMENT REGIONAL: UNE PRIORITÉ CLÉ POUR L'ACTIVITÉ - L'EMPLOI - L'ATTRACTIVITÉ

UN FORT TAUX D'INVESTISSEMENT

QUI REPRÉSENTE 58 % DES DÉPENSES TOTALES

En 2018, la collectivité garde un niveau d'investissement élevé d'un montant de 640 M€ (contre 711 M€ en 2017) comprenant : - 571,7 M€ de mandatements dont 534,4 M€ de dépenses d'équipement ; et 37,4 M€ d'annuité de dette.

La Région Réunion, est la 1ère région française en 2018, qui investit le plus avec des dépenses d'investissement de 507 €/ hab contre environ 130 €/hab en moyenne nationale.

(source : Les budgets primitifs 2018 des régions - DGCL).

La Région Réunion investit ici 3 à 4 fois plus que dans les autres régions métropolitaines.

Depuis 2010, + de 5 Md€ injectés. Des dépenses en investissement (+de 2 Md€ de 2016 à 2018). Pour rappel le montant des dépenses d'équipement est passé de 180 M€ en 2010 à 441 M€ en 2014 pour atteindre près de 534,3 M€ en 2018, soit un montant qui a plus que triplé en huit ans.

Impact économique : +5,3 % de fréquentation touristique avec +21,3 % de recettes générées soit 432 M€.

(contre 30 % en 2010), la Réunion fait partie des régions de France avec le plus de personnes sans emploi. Le chômage représente et reste un véritable fléau pour notre île.



UN IMPACT FORT POUR L'EMPIOI -L'ACTIVITÉ - L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉUNION

L'effort régional à la commande publique représente plus de 32 % pour la période 2010-2018 dont 34 % pour 2018.

POUR SOUTENIR LA COMMANDE PUBLIQUE -L'ECONOMIE - l'investissement reste une priorité et représente 58 % des dépenses totales.

Les retombées économiques pour le BTP de la commande directe et indirecte de la Région en faveur des grands chantiers et des travaux de construction et de réhabilitation du patrimoine bâti régional représentent un volume de 474 M€ soit un équivalent de 3 969 emplois consolidés ou créés pour l'année 2018.

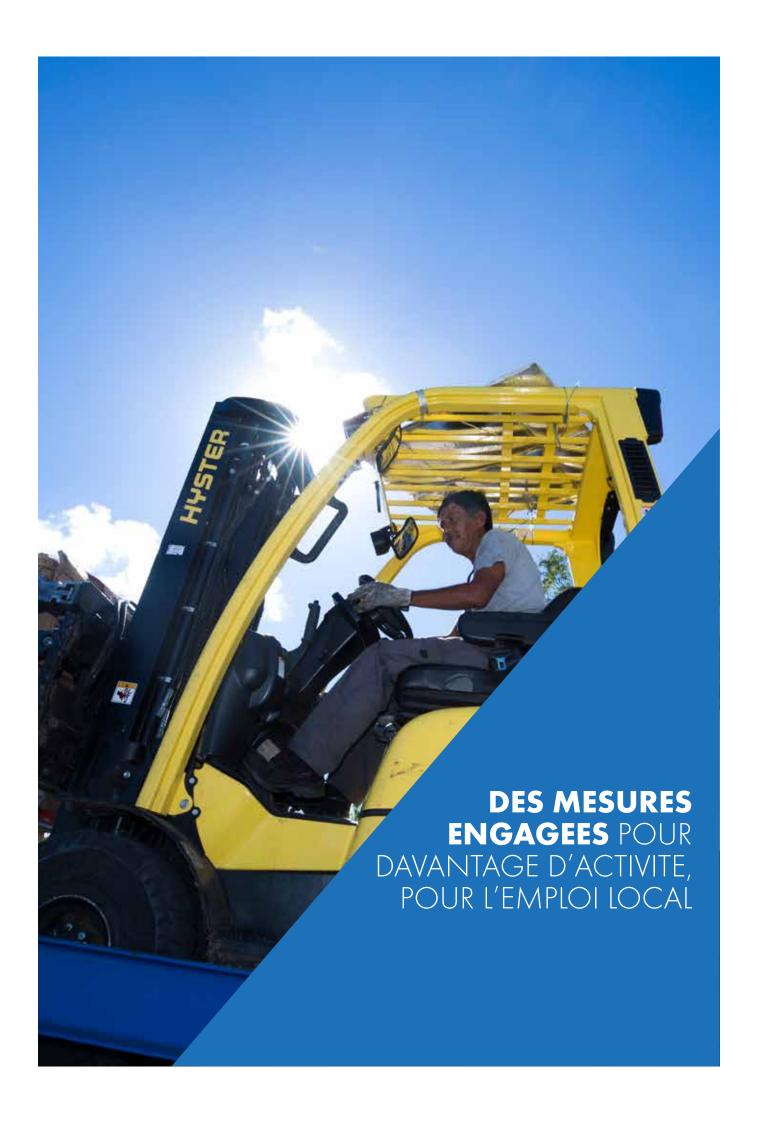
Ce dynamisme insufflé au mandat aura même permis de passer d'une croissance négative -0,2 % en 2010 à un taux de croissance de + 3,2 % (2017) ces quatre dernières années pour La Réunion, soit le taux le plus élevé que nous ayons connu depuis de nombreuses années.

L'année 2018 a été particulièrement difficile et marquée par des évènements climatiques (tempêtes du début de l'année 2018) et sociaux (baisse des contrats aidés, mouvement social « des gilets jaunes ») lourds de conséquences pour La Réunion.

Ce nouveau contexte démontre qu'il est indispensable de maintenir nos efforts d'investissement au service du développement économique du territoire et de la commande publique.









III DES MESURES ENGAGEES POUR DAVANTAGE D'ACTIVITE, D'EMPLOI LOCAL

DES MESURES POUR LE SOUTIEN À LA FORMATION, L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI

L'année 2018 s'est achevée sur un moment historique pour notre île au cours duquel une partie de la population réunionnaise a exprimé inquiétudes, douleurs et frustrations en lien avec les inégalités qui persistent depuis des décennies sur notre territoire.

La collectivité régionale a considéré qu'il était impératif de tenir compte des attentes légitimes exprimées par la population. Ainsi, pour contribuer à réduire davantage la fracture sociale sur l'île, un certain nombre de mesures ont été prises.

Dans un contexte de chômage élevé, la Région entend donc être plus performante en matière d'emploi.

L'objectif : tendre vers des accompagnements plus personnalisés afin que chaque jeune accède à une formation répondant à ses attentes, aux besoins des entreprises et s'insère dans un emploi durable:

+ DE 10 000 **EMPLOIS EN FAVEUR DES RÉUNIONNAIS**

LA CRÉATION D'UN FONDS DE RE-**CONSTRUCTION DÉDIÉ AUX TRÈS PETITES ENTREPRISES (TPE) AVEC DEUX VOLETS D'INTERVENTION:**

=> une aide régionale d'urgence en faveur des très petites entreprises qui doit compenser les pertes liées aux mouvements sociaux et manifestations qui ont touché La Réunion en fin d'année 2018.

Ce soutien de 20 M€ correspondant à 5 000 emplois soutenus permettra aux TPE de répondre au besoin en fonds de roulement des entreprises pour relancer l'investissement et/ou l'acquisition en biens d'équipements et/ou l'activité.

=> une aide à l'investissement des entreprises ne remplissant pas les conditions d'éligibilité au PO FEDER 2014-2020.

LA CRÉATION D'UN FONDS **DE SOUTIEN POUR L'EMPLOI**

mobilisant une enveloppe d'un montant de plus de 24 M€ pour 3 250 emplois dont 1 500 emplois non marchands.

Cela permettra l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi en associant mise en situation professionnelle et accès facilité à la formation et à l'acquisition des compétences. A ce jour, près de 4 000 demandes d'aides d'urgence ont fait l'objet d'une instruction favorable.

Par rapport à 2018, la Région procédera à un triplement du dispositif en passant de 1 000 à plus de 3 000 emplois.



LA CRÉATION D'UN DISPOSITIF DE PROXIMITÉ « CAP CRÉATION ».

Désormais la Région porte les compétences de l'accompagnement à la Création/Reprise d'Entreprise par la Loi NOTRe du 7 août 2015. La Région Réunion et les partenaires économiques ont donc conçu un nouvel outil pour permettre l'accès à l'entrepreneuriat au public éloigné de l'emploi. **Une enveloppe de 1,826 M€** (1,326 M€ Région / 500 k€ Agence France Entrepreneur) est prévue à cet effet.

Un effort maintenu sur la formation professionnelle avec un engagement global de + 105 M€ dont 56 M€ de capacité d'engagement nouvelle pour le dispositif « PACTE ».

LES DISPOSITIFS NOUVEAUX POUR DYNAMISER L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI :

La Prime Régionale à l'Emploi révisée en fin d'année 2018, sera de nouveau modifiée afin de permettre à la petite entreprise d'alléger davantage le coût salarial lors de l'embauche du salarié. Une hausse des plafonds d'intervention, ainsi qu'un élargissement des postes éligibles seront envisagés. Pour accompagner au plus près la création d'emplois, ce dispositif pourra émarger au FEDER.

Le SAV (Soutenir Accompagner Valoriser) une application pour smartphone et tablette opérationnelle pour accompagner les entreprises dans leur développement ou création.

« Le Chèque Numérique » dispositif qui permet aux TPE/PME la transformation de leur offre de service. En 2018, 54 entreprises ont bénéficié du chèque pour une digitalisation de leur entreprise.

Enfin, **les instruments d'ingénierie financière** comme La Financière Région, **50 M€** correspondant à **2 000 emplois créés ou maintenus** pour la création deux outils pour les prêts en faveur des TPE/PME, « I-Run by BFC » ainsi que de haut de

bilan en fonds propres « Essor PME La Réunion » et les plus anciens comme « Run Croissance II » outil de capital risque et le partenariat financier avec le groupe BRED pour les petits pêcheurs ont été reconduits pour un total de **2,250 M€.**

UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE MOBILITÉ DURABLE EN FAVEUR DE L'EMPLOI:

> Optimisation de la DSP Car Jaune pour améliorer les services offerts aux usagers du réseau engagés en 2018 : cela devrait aboutir à la création d'environ **35 emplois.**

> Engagement du programme Run Rail : le premier tronçon évalué à ce stade à **300 M€ TTC** aura un impact fort sur l'économie et l'emploi, la moitié des investissements pouvant être dévolue aux entreprises réunionnaises lancée en 2018.

Cela permettra de créer environ <u>500 emplois</u> pour les besoins du chantier entre 2020 et 2024, et plus de <u>80 emplois directs et permanents</u> dans l'exploitation et la maintenance à la mise en service du système.









IV DES MESURES REGIONALES POUR AMÉLIORER LE POUVOIR D'ACHAT DES RÉUNIONNAIS RENFORCÉES

Deux importants leviers d'action ont été activés pour permettre de soulager les dépenses des familles et permettre une plus grande équité :

- → les dispositifs volontaristes que la région a choisi de financer, au-delà des compétences obligatoires
- → l'ouverture du débat pour aboutir à la baisse des prix des produits et marchandises, à travers - une révision de l'octroi de mer et la mise en place d'une continuité territoriale des biens et des marchandises

LE GEL DE LA TAXE SUR LES CARBURANTS

En sus de l'effort d'un montant de 122 M€ qui impacte 2019 lié à la TSCC, à la révision de l'octroi de mer et la prise en charge des surcoûts dus au fret pour les produits et les marchandises entre la métropole et La Réunion, d'autres mesures pour améliorer encore le pouvoir d'achat des Réunionnais ont été renforcées dès 2018.

LE LANCEMENT D'UNE RÉFLEXION SUR LA BAISSE OU LA SUPPRESSION DE LA TVA SUR CERTAINS PRODUITS.

LA LUTTE IMPLACABLE CONTRE TOUTES LES SITUATIONS DE MONO-POLE ET UNE TRANSPARENCE TOTALE DES PRIX ET DES MARGES,

telle que je l'ai évoqué au Président de la République lors du grand débat Outre-mer le 1^{er} février dernier.

Les situations de monopole et d'oligopole à La Réunion entraînent une opacité des prix et participent aujourd'hui à une lente destruction du bien-vivre ensemble réunionnais, ce qui n'est plus tolérable!

L'État doit prendre toute sa place dans cette problématique qui touche La Réunion. Ainsi, l'État doit être un régulateur et doit encadrer les prix. Le président s'attachera à obtenir de l'État et des partenaires un engagement plein et formel.

À NOTER

LA RÉGION S'ENGAGE SUR
UN EFFORT DE 122 M€ POUR
2019 ET A DÉJÀ CONSACRÉ PLUS
DE 950 M€ DEPUIS 2010, SOIT
PLUS D'UN MD€ CONSACRÉS EN
FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT
POUR LES RÉUNIONNAIS.







IV DES MESURES REGIONALES

POUR AMÉLIORER LE POUVOIR D'ACHAT DES RÉUNIONNAIS

LE RENFORCEMENT DES DISPO-SITIFS D'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : CHÈQUES PHOTOVOLTAÏQUE, SLIME, ECOSOLIDAIRE...

L'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

gel depuis 2010 des tarifs de la restauration scolaire, bourses et aides aux étudiants, accompagnement des apprentis dans l'acquisition de leur équipement pédagogique et dans les frais liés au transport, à la restauration et à l'hébergement, POP...

LE DOUBLEMENT DU MONTANT AL-LOUÉ AU CHÈQUE LIVRE : DE 50 À 100€ POUR UNE ENVELOPPE GLOBALE DE 2 M€.

RENFORCER L'ACCÈS AU SPECTACLE VIVANT POUR TOUS LES RÉUNION-NAIS, À DES TARIFS ACCESSIBLES À TOUS.

DÉVELOPPER LES TRANSPORTS, FACILITER LES DÉPLACEMENTS AU QUOTIDIEN : dispositif «Réuni'Pass Étudiant», amélioration de l'offre de transport collectif...

CONTINUITÉ TERRITORIALE

La collectivité ouvrira le débat sur le dispositif de continuité territoriale dans un souci d'adaptation à l'environnement économique et de plus grande justice sociale.







V LA TRANSPARENCE – LA PEDAGOGIE – LA PROXIMITE RENFORCÉE

La collectivité s'est engagée depuis 2010 dans une démarche de transparence vis-à-vis de la population réunionnaise.

Ainsi, plusieurs actions ont été mises en place :

- > La mise en place d'indicateurs : pour Informer des résultats des politiques publiques menées. Une série d'indicateurs pour évaluer et mesurer l'ensemble des politiques mises en œuvre sur fonds propres.
- > La certification des comptes de la Région : depuis 2017, la Région Réunion fait partie des 25 collectivités volontaires à l'échelle nationale pour une démarche d'expérimentation.

Objectif : garantir la sincérité et la fiabilité de ses comptes.

Au-delà des garanties offertes aux établissements financiers et de l'impact positif en termes de négociation, c'est aussi, à terme, une assurance sur la fiabilité de l'information donnée aux élus et aux citoyens. Ainsi, la certification garantit la qualité de l'information comptable aux citoyens et à leurs représentants dans les assemblées délibérantes qui doivent pouvoir se fier aux comptes qui leur sont rendus

Une information est fiable si elle est vérifiable, neutre et fidèle c'est-à-dire qu'elle est conforme à la réalité.

- > La réalisation de contrôles et audits des organismes satellites de la collectivité.
- > La formation des élus et des agents pour l'application de la loi Sapin II pour la transparence de la vie publique et prévenir les conflits d'intérêts.
- > La dématérialisation des procédures pour une plus grande sécurité et transparence.
- > Le renforcement de la déontologie avec la mise en place de la commission de déontologie, nomination du déontologue pour l'administration, du référent alerte et du référent conformité. Parallèlement, un code de déontologie en matière de

marchés publics, un code de déontologie pour les aides et subventions et un code spécifique pour les élus sont élaborés. Un rapport sur la mise en œuvre des dispositions de la loi SAPIN II est inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée.

- > L'organisation de la gestion des fonds communautaires des agents assermentés et une refonte des cadres d'intervention pour une meilleure traçabilité.
- > L'adoption d'une charte régionale de l'élu, de la transparence de la vie politique et de la dépense publique : elle porte sur l'ensemble des actions de la collectivité et de ses partenaires. Ainsi, tout demandeur d'une subvention régionale devra obligatoirement et préalablement s'engager au respect de cette charte.

La collectivité a également validé le rajout d'un 8ème alinéa à la Charte de l'élu local issue de la loi du 31 mars 2015.

> La création d'un instance participative : le Conseil Consultatif Citoyen afin de permettre aux Réunionnnais non élus de donner un avis et faire des propositions sur de sujets qui concernent la Région.





La création d'un Conseil Consultatif Citoyen.

Ce conseil vise à mieux garantir la co-construction de l'action publique basée sur davantage de justice et d'égalité des chances, et à mieux prendre en compte les besoins et aspirations des citoyens.

La mise en place d'une plateforme dédiée à la participation citoyenne « CAP CITOYEN RÉUNION – Alon koz klèr pou La Réunion ». L'objectif de cet outil numérique est de permettre au plus grand nombre de Réunionnais de s'exprimer sur des sujets essentiels liés aux compétences du Conseil Régional.

La première consultation proposée sur la plateforme en ligne : les modalités de création du Conseil Consultatif Citoyen.

Le 28 mai dernier, les 48 membres titulaires et les 48 membres suppléants de la CCC ont été tirés au sort.

Le 18 juin l'installation des 96 membres du CCC s'est déroulée au Moca





BILAN D'ACTIVITÉS QUI DÉMONTRE LE DYNAMISME DE LA COLLECTIVITÉ





L'année 2018 aura été riche et dynamique. Son bilan s'inscrit dans la continuité des actions régionales 2015/2021.

Pilier 1 : Un passeport réussite pour chaque jeune Réunionnais

173 M€ mandatés en 2018

- → 98,54 M€ mandatés en faveur de la formation professionnelle et de l'apprentissage pour plus de 19 000 bénéficiaires.
- → 74,25 M€ mandatés en faveur de l'éducation pour 50 lycées (dont 5 lycées privés) et 47 174 élèves.
- → plus de 6 M€ mandatés en faveur de la construction, de la réhabilitation et de la mise aux normes des centres de formation.
- → plus de **35 M**€ en faveur des **réhabilitations lourdes des lycées** : 13 établissements livrés début 2018, 18 lycées en cours de travaux en 2019.

Pilier 2 : Engager la 2ème génération des grands chantiers

451 M€ mandatés en 2018

- → Poursuite des travaux de la NRL avec 292 M€ en CP.
- → Exploitation et entretien du réseau routier national : 39 M€ mandatés.
- → Développement et optimisation du réseau : poursuite des travaux du nouveau pont de la rivière des galets : 17 M€ ; renforcement des chaussées sur toute l'île : 10 M€...
- → Plan de Relance Régional (PRR II) avec l'engagement de 35 M€ pour un montant des travaux générés de + 80 M€ et 88 nouveaux projets.

Pilier 3 : Libérer les entreprises, libérer les énergies

36 M€ mandatés en 2018

- → Renforcer et faire évoluer les dispositifs existants : 25,2 M€ aides allouées à 371 entreprises pour 63 M€ d'investissement et 552 emplois accompagnés.
- → Soutien à la création audiovisuelle et cinématographique réunionnaise : près de 3 M€ d'aides répartis sur 62 projets, 743 emplois mobilisés et 12 040 090€ de dépenses locales générées.
- → Chèque numérique : 68 000 € attribués, 54 entreprises aidées.
- → Ingénierie financière : 51 TPE soutenues, près de 5 M€ financés, 81 emplois soutenus.

Pilier 4 : Libérer la terre réunionnaise, libérer la mer

15 M€ mandatés en 2018

- → 1,8 M€ en faveur du secteur de l'aménagement avec notamment la poursuite du projet de modification du SAR.
- → 13,5 M€ en faveur du secteur Énergie et Environnement avec notamment la poursuite du dispositif «Ecosolidaire » plus de 1 000 dossiers instruits en 2018, le dispositif « SLIME » depuis sa mise en place en 2014 a permis de visiter + de 14 000 foyers dont 5 000 en 2018.





Pilier 5 : Affirmer l'identité, la fierté réunionnaise

19 M€ mandatés en 2018

Sport : 4 M€

- → Soutien des ligues et des comités sportifs : 1,4 M€ consacrés en 2018
- → Soutien à la préparation et à l'organisation de la 10è édition des jeux des îles de l'océan Indien à l'île Maurice en juillet 2019
- → Financement des manifestations sportives : 266 296 € pour la réalisation de plus de 40 projets.

Culture: 15 M€

- → Soutien aux projets culturels des associations et entreprises culturelles : 379 bénéficiaires ;
- +1 M€ mandatés.
- → Organisation des États Généraux de la Culture « Culturanoo ».
- → Programme de réhabilitation et d'équipement du CRR : + 4,835 M€ dépensés en faveur des 4 centres qui comptent 1 600 élèves.
- → Soutien au secteur de la musique : 138 projets soutenus pour un montant total de près de 1,5 M€.

Pilier 6 : Plus d'égalité des chances pour les familles

- → Lutte contre l'illettrisme : 38 cases à lire, +650 bénéficiaires portés par 21 associations et 49 animateurs formés.
- → Emplois verts : **83 chantiers** renouvelés, **50 associations, 1 080 emplois**, près de **9,5 M€** de subvention régionale.
- → Poursuite du POP : 5,3 M€ réalisés en 2018 pour + 14 500 bénéficiaires.
- → poursuite du dispositif **continuité territoriale** : près de **155 000 bénéficiaires** sur les deux volets ; près de **54 M€ mobilisés.**

Pilier 7 : La coopération : s'ouvrir au monde

→ Programme Interreg V : 127 projets programmés au 31/12/2018 représentant un montant de 30,6 M€ de FEDER.

Inauguration du bureau économique de Tianjin en mars 2018.

- → Mise en œuvre de la convention cadre Interreg aux Comores (2 comités de suivi) et finalisation de la convention-cadre avec les Seychelles.
- → 13 accords de coopération et conventions signés par la Région.

L'importance de ces réalisations traduit à la fois la diversité et la richesse des interventions, ainsi que la rapidité de leur mise en œuvre.